

MAIRIE D'EYRAGUES (13630)

L'an deux mil quinze, le douze mai, le Conseil Municipal d'Eyragues, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures, Salle du Conseil à la Mairie d'Eyragues, sous la Présidence de Max GILLES, Maire

Date de la convocation :
05 mai 2015

Conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Procurations : 1
Votes : 25

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 12 MAI 2015

Étaient présents les conseillers municipaux :

GILLES Max, TROUSSEL Marc, POURTIER Yvette, DELAIR Patrick, MISTRAL Christiane, GAVANON Michel, BASNEL Françoise, PANCIN Pierre, ROSELLO Louis, MARTINI Geneviève, JULLIAN Madeleine, GOLFETTO Rémi, PACCHIONI Maryse, POUJOL Odile, MIGNOT Brigitte, LAUGE Sylviane, DELILLE Nicole, DELABRE Eric, AMAT Bruno, MARCEL David, CHABAUD Sandra, BOUCHET Aurélien, ROSSI Yannick, AUBERY Jérémy.

Absents excusés et représentés :

MISTRAL Christelle a donné procuration à MISTRAL Christiane.

Absents excusés :

RICARD André, NIETO Corinne

Monsieur le Maire accueille les Conseillers Municipaux et ouvre la séance à 19h00.

Yvette POURTIER est nommée secrétaire de séance.

1.1. Sollicitation d'une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D)

Rapporteur : Marc TROUSSEL

La Commission départementale du 8 avril 2015 a déterminé les opérations éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Parmi celles-ci ont été retenues notamment les opérations d'aménagement de voirie, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à déposer un dossier au titre de cette dotation pour le financement d'une partie des aménagements liés à l'implantation du futur collège.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cette demande de subvention.

2. Affaires Administratives

2.1. Adhésion au groupement de commande « Fourniture de papiers pour photocopieurs et imprimantes » coordonné par la Communauté d'Agglomération Terre de Provence (D)

Rapporteur : Marc TROUSSEL

Dans le cadre des travaux de réflexion engagés pour le développement de la mutualisation entre les services de l'Agglomération et des communes il a été décidé la création d'un groupement de commande pour la fourniture de papiers.

Il est demandé au Conseil de valider cette adhésion de la Commune à ce groupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'adhésion de la Commune à ce groupement de commande.

2.2. Adhésion au groupement de commande « Fourniture d'électricité » coordonné par le SMED 13 (D)

Rapporteur : Marc TROUSSEL

La disparition programmée des tarifs réglementés d'électricité a conduit le SMED 13 à constituer un groupement de commande pour la fourniture d'électricité auquel peut adhérer toute commune membre du Syndicat.

Il est demandé au Conseil de valider cette adhésion de la Commune à ce groupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'adhésion de la Commune à ce groupement de commande.

Monsieur Marc TROUSSEL informe le Conseil que le précédent groupement de commande relatif à la fourniture de gaz a permis d'établir de nouvelles conditions tarifaires pour la commune permettant une économie estimée à 34%.

2.3. Présentation du Rapport d'activité 2014 de la Crèche (D)

Rapporteur : Françoise BASNEL

Conformément aux lois n°95-101 et n°95-127, les gestionnaires des services délégués doivent présenter un rapport technique et un rapport financier à la collectivité.

Ces rapports doivent ensuite être présentés en Conseil Municipal.

La Mutualité Française, gestionnaire de la Crèche, a transmis les rapports correspondants pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne acte de la présentation de ce rapport d'activité.

2.4. Délégation de signature d'un permis de construire (D)

Rapporteur : Max GILLES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est intéressé à titre personnel dans la délivrance d'un permis de construire en faveur de son fils.

Or, selon l'article L422-7 du code de l'urbanisme, si le maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour prendre la décision.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de désigner un élu pour prendre la décision relative à la délivrance de ce permis de construire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne M. Marc TROUSSEL, Premier Adjoint pour signer ce permis de construire.

2.5. Approbation de la charte de la pratique de l'encierro à l'eyraguaise (D)

Rapporteur : Michel GAVANON

Afin de démontrer l'attachement de la Commune à ses traditions et son respect de l'animal dans le cadre de l'organisation de l'encierro à l'eyraguaise, il est présenté au Conseil un document dénommé « Charte de la pratique de l'encierro à l'eyraguaise »

détaillant précisément les modalités d'organisation et de déroulement de cette manifestation en vigueur sur la commune depuis 1995.

Ce document figure en annexe du présent compte rendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la charte de la pratique de l'encierro à l'eyraguaise..

3. Biens – Patrimoine – Travaux

3.1. Avancement de travaux/projets (I)

3.1.1. projet "Collège / logements"

Monsieur le Maire informe le Conseil sur l'examen du projet en Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) le 26 avril dernier. Les conclusions des services de l'Etat DDTM ont conduit cette commission à émettre un avis réservé sur ce projet en raison d'une part de l'absence d'engagement formel du Conseil Général sur la réalisation du Collège et d'autre part sur une densité trop faible du programme de logement. Un courrier a été adressé au Préfet pour répondre point par point aux arguments développés par la DDTM lors de cette réunion.

3.1.2. Bourgades

Monsieur Patrick DELAIR informe le Conseil sur ce chantier qui se déroule de manière parfaitement sereine. La fin des travaux est prévue pour le 1^{er} juillet.

3.1.3. Espace Michel

Monsieur Patrick DELAIR informe le Conseil sur ce chantier qui se déroule également très sereinement, un diaporama de photos prises sur le chantier est diffusé.

L'édification par les agents du service technique du local de rangement au nord du terrain a débuté.

Monsieur Patrick DELAIR informe le Conseil sur l'installation en cours du fleurissement d'été dont la détermination a été réalisé avec le concours de la commission et notamment de Madame Sandra CHABAUD.

4. Divers

Monsieur le Maire informe le Conseil sur le projet d'organisation du congrès des pompiers sur la Commune d'Eyragues le 10 octobre prochain.

Monsieur le Maire informe le Conseil sur l'avancement des travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays d'Arles. La concertation aura lieu à l'automne 2015.

Madame Yvette POURTIER, informe le Conseil sur l'intervention du Gendarme LAUTREC de la Brigade de GRAVESON concernant la sécurité en tant que piétons. Cette formation concerne les élèves des classes CE2 de Mmes RIOLS et LEFEVRE. A l'issue, un questionnaire d'examen se déroulera le 26/05/2015. Les résultats et la remise de récompenses, livres offerts par la Mairie, aux trois premiers de chaque classe, se dérouleront le vendredi 12 juin à 9h00 à l'école primaire.

Monsieur Louis ROSELLO informe le Conseil que les attributaires des logements sociaux du terrain Van Hulle ont exprimé leur satisfaction sur les logements. Les logements de la Résidence La Fauvette seront remis à leurs occupants le 13 mai.

Madame Nicole DELILLE demande s'il est prévu un groupement de commande pour les fournitures scolaires.

Monsieur Marc TROUSSEL répond que plusieurs groupements de commande de fournitures sont envisagés avec la Communauté d'Agglomération et qu'ils verront le jour au fur et à mesure.

Madame Odile POUJOL fait part au Conseil de la qualité des travaux réalisés sur le site de la déchèterie.

Monsieur Jérémie AUBERY fait part d'un souci d'enlèvement des cartons par le service de collecte.

Monsieur Pierre PANCIN informe les Conseillers sur la nécessité d'anticiper leur participation au prochain Congrès des Maires.

Par ailleurs il indique que la vente de T-Shirts à l'occasion du défilé a rapporté 6 300 € et qu'il reste 2 500 pièces.

Monsieur Michel GAVANON fait remarquer la réussite des cérémonies du 8 mai et notamment la bonne mobilisation des élèves de l'école primaire sous l'impulsion de son directeur.

Monsieur Marc TROUSSEL indique qu'il a participé à une réunion sur le PLH relative aux logements sociaux sur le territoire de l'agglomération. Au 1^{er} janvier 2014, il manquait 2 000 logements sociaux sur l'ensemble du territoire dont 273 pour la commune.

Madame Sandra CHABAUD fait part de plaintes de parents suite à l'abattage du saule pleureur de l'école maternelle.

Monsieur GAVANON répond que cet arbre devait faire l'objet pendant les vacances de printemps d'un élagage mais que les agents ont constaté qu'il était atteint par un parasite ce qui a conduit à son abattage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10.

La Secrétaire de Séance

Yvette POURTIER

Le Maire

Max GILLES